absolument sûre et satisfaisante comme aliment.

Avec l'assurance que toutes les fèves Rangoon offertes en vente, avec la constatation que ces fèves entrent au Canada depuis quinze ans de façon continuelle, et qu'aucun cas de maladie n'a été imputable aux fèves Rangoon pendant tout ce temps au Canada, avec l'information que le gouvernement anglais a acheté la balance de la récolte de fèves Rangoon pour la consommation des citoyens des lles Britanniques, les détaillants et le public peuvent rester assurés des qualités sanitaires de ces fèves indûment mal jugées. Les originaux de tous les documents reproduits dans cet article ont été vus par un rédacteur du 'Prix Courant' qui a fait une enquête sur ce sujet pour le bénéfice des lecteurs de ce journal.

UNE IMPORTANTE CONVENTION PATRIOTIQUE D'HOMMES D'AFFAIRES

La Chambre de Commerce des Etats-Unis a lancé un appel pressant à tous les hommes d'affaires du pays pour les convier à une convention motivée par la guerre et qui se tiendra à Atlantic City du 17 au 21 septembre prochain. On s'attend à une assistance extrêmement nombreuse d'hommes d'affaires et on pense que cette manifestation montrera au monde que le commerce américain reconnaît les devoirs qui lui incombent dans la crise présente et donne son appui au gouvernement en guerre.

A cette convention on étudiera comment le commerce peut, en rendant plus efficace son service aider à la victoire des Alliés. On verra ce qui peut être fait pour le contrôle des prix ; comment on peut obtenir plus d'efficacité dans les transports par eau et par terre et comment chacun peut, dans sa sphère, apporter sa contribution à la défense nationale. D'autres questions se ront étudiées telles que celle de savoir par quels moyens le commerce peut s'adapter aux conditions provoquées par la guerre; celle de la conservation des aliments, celle des relations industrielles et des problèmes de la main-d'oeuvre, celles du commerce étranger, des opérations de banque et du crédit en temps de guerre Un autre sujet de vif intérêt qui sera étudié, c'est celui de savoir comment le commerce peut se préparer aux changements qui se produiront après la guerre. Cela comprendra la question des prix des matières premieres et des produits manufacturés après la guerre-l'emploi des combattants à leur retour, et les nouvelles responsabilités qui naîtront des relations internationales d'après-guerre.

Comme on voit, cette convention revêtira un double caractère pratique et patriotique et les commerçants canadiens pourront également tirer parti des dis cussions qu'elle entraînera puisqu'ils se trouvent à peu près dans la même position que leurs—collègues des Etats-Unis.

LE TRANSPORT BON MARCHE

Comme indiqué par la valeur d'achat des commodités, dit M. R.-J. Clancy de la Southern Pacific Company, le transport par chemins de fer est, à présent, approximativement 50 pour 100 meilleur marché qu'il y a trois ans, et à ce temps de prix élevés et d'augmentations du coût de la vie, le transport est probablement

le seul produit qui, relativement parlant, a diminué de prix.

"Un boisseau ou sac de blé, de maïs ou d'orge, un baril de porc ou de farine, une tonne de cuivre, de fer ou d'acier, une balle de coton ou de laine — dit-il — achèteront actuellement approximativement le double de transport qu'il y a trois ans. C'eci, sans considération du fait que durant les trois dernières années, les salaires des employés des chemins de fer et le coût du capital ont grandement augmenté en outre de l'augmentation de 100 pour 100 dans le coût de l'huile combustible pour locomotives et une augmentation de 50 à 500 pour 100 dans le coût de l'aménagement et du matériel des chemins de fer.

LE COMMERCE CANADIEN

Le commerce du Canada, à l'exclusion des importations et exportations d'argent monnayé et des marchandises étrangères expédiées par le Canada, a augmenté, selon un rapport de l'honorable J.-R. Reid, ministre des douanes, de près de cent millions de dollars en juillet dernier, comparativement à juillet 1916, et de près de \$290.000,000 dans les quatre mois finissant le 31 juilet en comparaison avec la même période de l'an passé. La valeur des marchandises entrées pour consommation en juillet 1917, était de \$90,181,595 et en juillet 1916, de \$63,622,687. Les marchandises entrées pour consommation dans les quatre mois de la présente année fiscale s'élevaient à \$382,100,850, contre \$249.867.867 dans la même période de 1916.

Les exportations de marchandises domestiques atteignaient \$177,366,148 en juillet dernier et \$507.854.674 dans la période de quatre mois. Elles étaient de \$104.-964,270 en juillet 1916, et \$350,345.305 dans les quatre premiers mois de la dernière année fiscale.

Les exportations de marchandises étrangères ont été en baisse. Elles furent en juillet de \$2,850,372 et dans les quatre mois, de \$11,604,620 alors que dans les mêmes périodes de 1916, elles atteignarent \$55,637,340 et \$122,627,072 respectivement.

Des importations pour la consommation, \$49,442.400 en juillet étaient imposables et \$40.739.195 exempts de droits.

Pendant le mois, les droits de douane encaissés s'élevèrent à \$14,241,047, contre \$11,071,100 en juillet 1916. Des importations de la période de quatre mois, \$202,470,345 étaient imposables et les droits collectés s'élevèrent à \$60,528,738 contre \$46,063,507 en 1916.

Il y eut une augmentation marquée dans les exportations d'animaux et leurs produits dans la période que couvre ledit rapport. Les exportations de produits agricoles en juillet dernier balancèrent à peu près celles de juillet 1916, mais il y eut une augmentation de \$34,000,000 dans les exportations de ces marchandises au cours des quatre premiers mois de la présente année fiscale, en comparaison de l'an passé. La plus grande augmentation fut dans les produits de manufacture. Des articles manufacturés pour un montant de \$104,649.862 furent expédiés du pays en juillet et pour un montant de \$237.480,303 dans les quatre mois de cette année.

En juillet 1916, les exportations de produits manufacturées étaient évaluées à \$38.264,136, et pendant les quatre premiers mois de cette année, elles étaient de \$119,824,138.